crem
centre ressource ecomobilite.org

FICHE BONNE PRATIQUE N°26

Des vélos à assistance électrique pour faciliter l'insertion à l'École de la 2e Chance Grand-Lille (site de Saint-Omer)

Action opérationnelle ciblée sur un mode de déplacement

«J'ai toujours souhaité travaillé dans la restauration et sans moyen de locomotion, c'est impossible. Le vélo à assistance électrique m'a permis de me déplacer pendant mes stages, et être à l'heure chaque jour. En plus, c'est très économique...»

Aicha KONE, stagiaire à l'E2C Saint-Omer en 2018

Où ?

- Bassin audomarois
- Territoire semi-rural

Quand ?

L'action a débuté en 2016

Public

Élèves de l'École de la 2e chance (E2C)

Avec qui ?

Pilote : E2C de Saint-Omer
Partenaires : Fondation Norauto, Fondation du groupe Up, Défi mobilité

Moyens financiers

Soutien financier à hauteur de 8 000 euros pour l'acquisition de 6 vélos électriques grâce aux concours des fondations « UP et NORAUTO ».

Contexte de la mise en place de la démarche (motivation) :

L'E2C est un parcours de formation pour des jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme et déscolarisés. L'objectif est de définir un projet professionnel via une mise à niveau scolaire, des stages, des projets collectifs.

La pédagogie repose sur le principe de l'alternance. chaque stagiaire effectue durant son parcours jusqu'à 8 périodes de stage en entreprise d'une durée moyenne de 15 jours environ.

Lors de leurs recherches, les élèves se limitent en général à un périmètre restreint, proche de leur lieu d'habitation, afin de pouvoir accéder facilement à ce lieu de stage. Or, les entreprises qui proposent des débouchés professionnels (contrats d'apprentissage, stages) sont souvent éloignées du centre-ville de Saint-Omer sur des ZAC ou zones industrielles.

Il convient de préciser que l'offre en transports en commun du territoire n'est pas toujours compatible avec une recherche d'emploi efficiente car elle ne dessert pas toujours, ou pas assez régulièrement, les lieux de travail comme les zones d'activité et zones commerciales. Le constat est le même pour accéder aux villes moyennes voisines.

70 % des élèves ne disposent pas de moyen de locomotion.

Mise en place de la démarche

Pour maximiser leurs chances d'obtenir un contrat d'apprentissage, l'E2C de Saint-Omer a créé l'opération « Boug'Emploi » qui a comme objectif de créer une culture mobilité chez les jeunes et de leur faire prendre conscience que ce critère de la mobilité sera esentiel pour leur insertion professionnelle future.

Outre de faciliter les retours à l'emploi, un objectif est de développer l'esprit « de débrouillardise » chez les stagiaires et trouver des solutions de transition avant le passage du permis de conduire

Des rendez-vous sont fixés avec des employeurs pour qu'ils participent à une simulation d'entretien d'embauche. En amont, les élèves doivent, une fois leur rendez-vous fixé avec le recruteur, définir le trajet et le moyen les plus adaptés pour s'y rendre. Cette recherche fait l'objet d'une séance en amont avec les formateurs.

Le site de Saint-Omer de l'E2C Grand Lille a choisi de faire l'acquisition de 4 vélos à assistance électrique et de les mettre à la disposition des élèves afin qu'ils puissent plus facilement se déplacer et donc s'insérer dans le milieu professionnel. En effet, les distances en VAE peuvent facilemet atteindre une dizainede kilomètres.

Détail de l'action

Des actions de sensibilisation sont menées auprès des stagiaires pour encourager l'utilisation occasionnelle des vélos à l'occasion de leurs recherches de stages ou d'emplois. Durant leurs immersions en entreprise, les stagiares peuvent réserver le vélo pour un coût d'1 euro par jour. Attention, même si la somme semble modique, ce coût peut être un frein pour des jeunes parfois sans ressources. Des ateliers mécaniques sont organisés afin d'apprendre à entretenir son vélo en autonomie.

Plus largement,les stagiaires sont amenés à découvrir les plateformes de mobilité existantes, les services deDéfi mobilité s'ils souhaitent louer des vélos au-delà de leurs stages et ne pas être dépendants du seul permis de conduire.

Des jeux de pistes sont organisés pour développer l'esprit de mobilité et « sortir de sa zone de confort ».

LES +

BILAN DE L'ACTION

24 locations ont été enregistrées en 2018 avec une durée moyenne de locationde 2 jours.

2 contrats d'apprentissage et un contrat de professionnalisation ont été signés suite à une immersion effectuée grâce au vélo.

L'E2C cite l'exemple d'un jeune qui a pu s'orienter vers les métiers de la logistique dans une ZI située à 11 km du centre-ville de Saint-Omer.

Le prêt de vélo lui a permis d'effectuer 4 stages sur des sites qui, autrement, ne lui auraient pas été accessibles. Cela lui a ensuite permis d'obtenir un contrat de professionnalisation de 8 mois comme préparateur de commandes.

ILS VOUS CONSEILLENT

Il convient de porter ses efforts sur une «déringardisation» de l'image du vélo. Une majorité de stagiaires reste réfractaire à une utilisation du vélo comme mode de déplacement.

Pour des utilisations plus longues,il faut trouver des solutions fiables de stationnement à domicile et au sein des entreprises afin d'éviter le vol.

CONTACT

École de la 2e Chance
Grand Lille - Site de Saint-Omer
Xavier Caroulle
Chargé de mission relations entreprise
x.caroulle@e2c-grandlille.fr
Tél. 03 28 52 90 60 - 07 60 11 43 83

Centre ressource régional en écomobilité
animé par Droit au vélo - ADAV et En Savoir plus

contact@ecomobilite.org
Tél : 03 20 52 97 58
www.ecomobilite.org